

Vu pour être annexé à
la délibération du 20 février 2008,

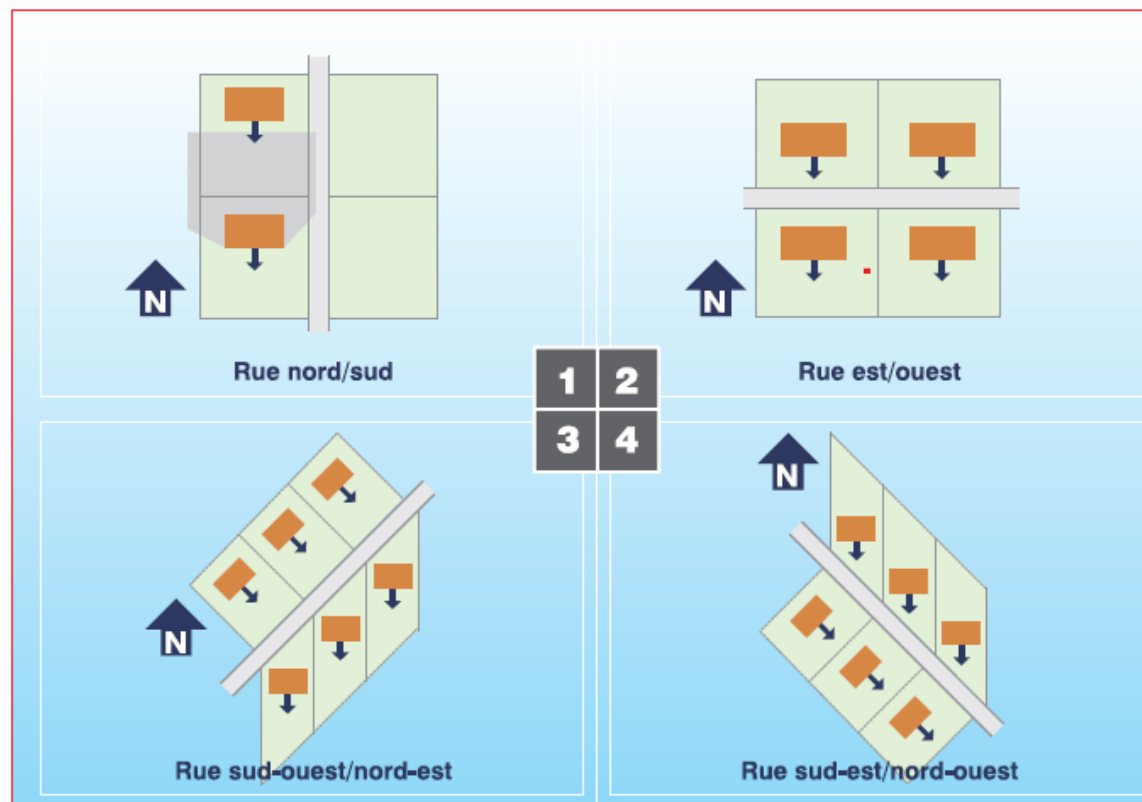
Monsieur le Maire :



COMMUNE DE SOUBISE

PLAN LOCAL D'URBANISME
Révision prescrite le 14 septembre 2005
Projet approuvé le 20 février 2008
Cahier de recommandations

IMPLANTATION DU BÂTI EN FONCTION DE LA FORME URBAINE



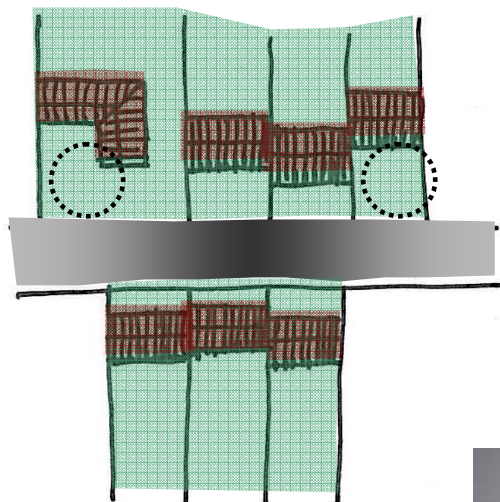
2 Disposition des parcelles suivant le maillage des rues (d'après le conseil général des Deux-Sèvres).

Source « Traité d'architecture et d'urbanisme bioclimatique » Liébard, De Herde, Ed du Moniteur

Ces exemples sont schématiques, il convient d'adapter ces implantations du bâti par rapport à la forme urbaine souhaitée : densifier le long de la voie pour concevoir une rue urbaine ou semi urbaine ou au contraire répartir le bâti en retrait tout en conservant un espace public construit en implantant des haies ou murets à l'alignement.

Par ailleurs la forme de la construction n'est pas forcément rectangulaire. Elle peut s'adapter à la forme de la parcelle et avoir une forme en L ou en T.

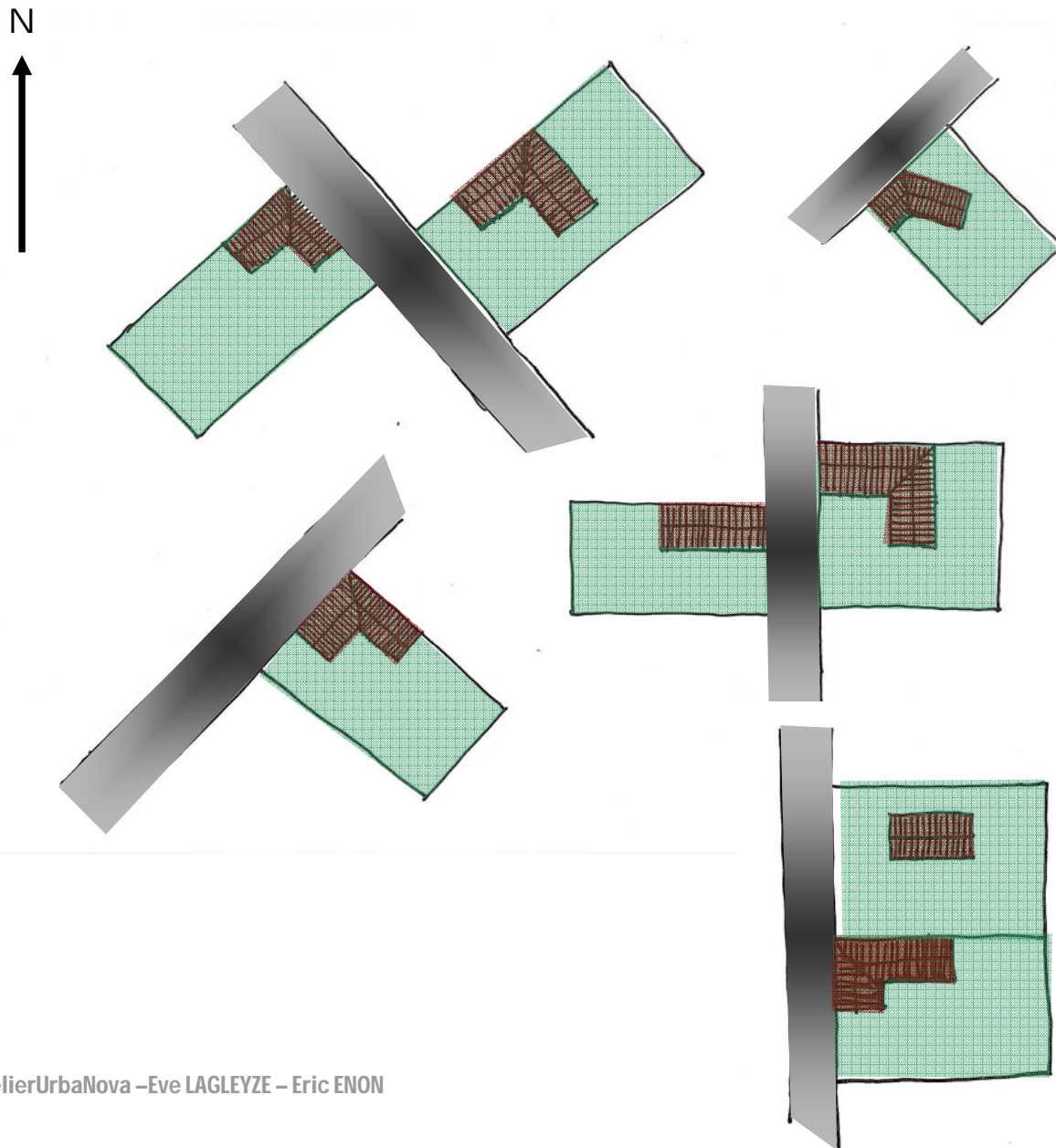
EXEMPLES D’IMPLANTATION dans le cas de voies orientées est-ouest



Possibilité d’implanter des maisons de ville ou du moins un tissu bâti plus resserré, les maisons localisées sur les parcelles au nord devront s’implanter plus en recul par rapport à la rue pour dégager un espace de vie extérieur au sud.



EXEMPLES D'IMPLANTATION dans le cas de voies orientées différemment

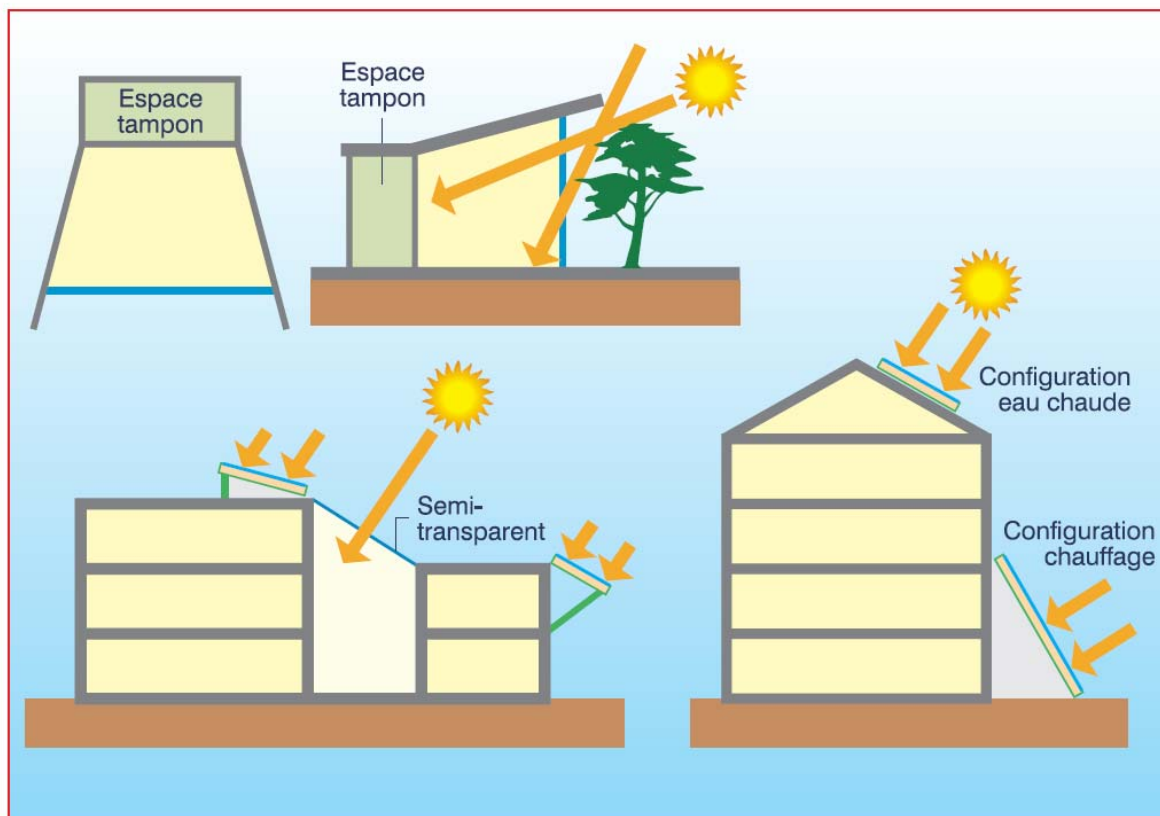


Implantation et énergie solaire

L'implantation des capteurs solaires peut se faire sur le toit de la maison, mais aussi sur un **pignon**, sur un **auvent de garage**, une **véranda** ou une **marquise**.

L'exposition sud-est et sud-ouest est tout à fait acceptable.

ENERGIES RENOUVELABLES & ARCHITECTURE

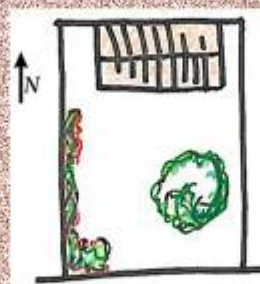


2 Exemples d'intégration des énergies renouvelables à l'architecture.

Source « *Traité d'architecture et d'urbanisme bioclimatique* » Liébard, De Herde, Ed du Moniteur

CONFORT

Position de la maison



- Pour mieux profiter de son terrain
- réduire les espaces libres au nord
 - ouvrir la construction vers le sud
 - ne pas hésiter à jouer de la mitoyenneté...



en plus, 2 maisons mitoyennes = 20% d'économie d'énergie de chauffage

Préférer une exposition vers le sud



L'été les ouvertures au sud sont facilement protégées par un débord de toit ou un arbre.

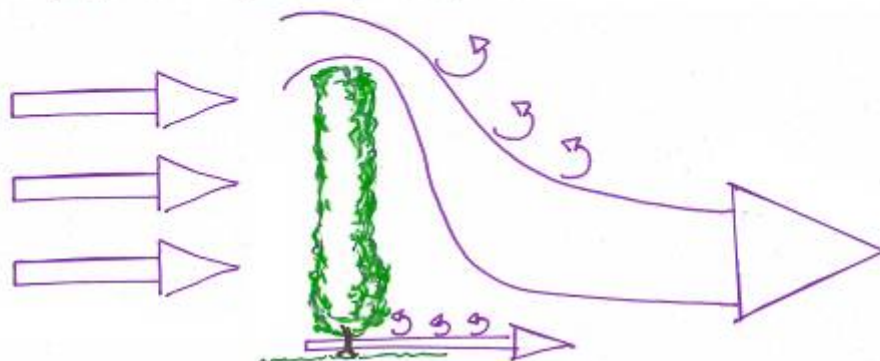
L'hiver le soleil, plus bas, entre dans la maison.

L'été comme l'hiver le soleil entre dans la maison, sa lumière et sa chaleur peuvent être agréables l'hiver, mais attention, les ouvertures doivent être occultées l'été pour s'en protéger.

ENVIRONNEMENT CLIMATIQUE

Utiliser les végétaux pour se protéger des vents

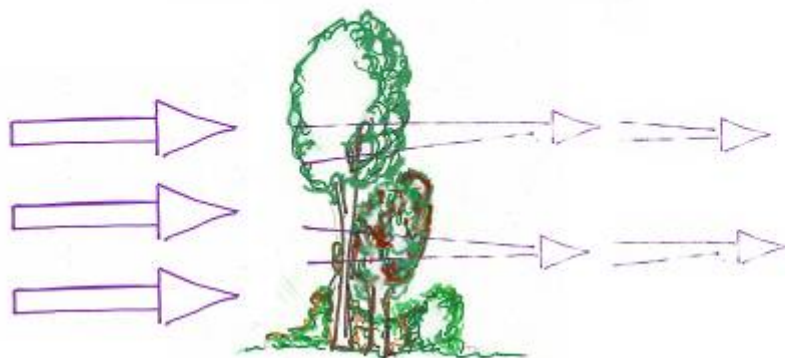
Haie peu perméable : thuya / laurier palme / cupressus /



Ne pouvant la franchir, le vent passe par dessus la haie. Juste après la haie il n'y a ni vent ni turbulence, mais quelques mètres plus loin : le vent prend de la vitesse et de la force.

Si la haie est dégarnie au pied, cela crée un point de passage avec une accélération du vent.

Haie perméable : arbres + arbustes + buissons

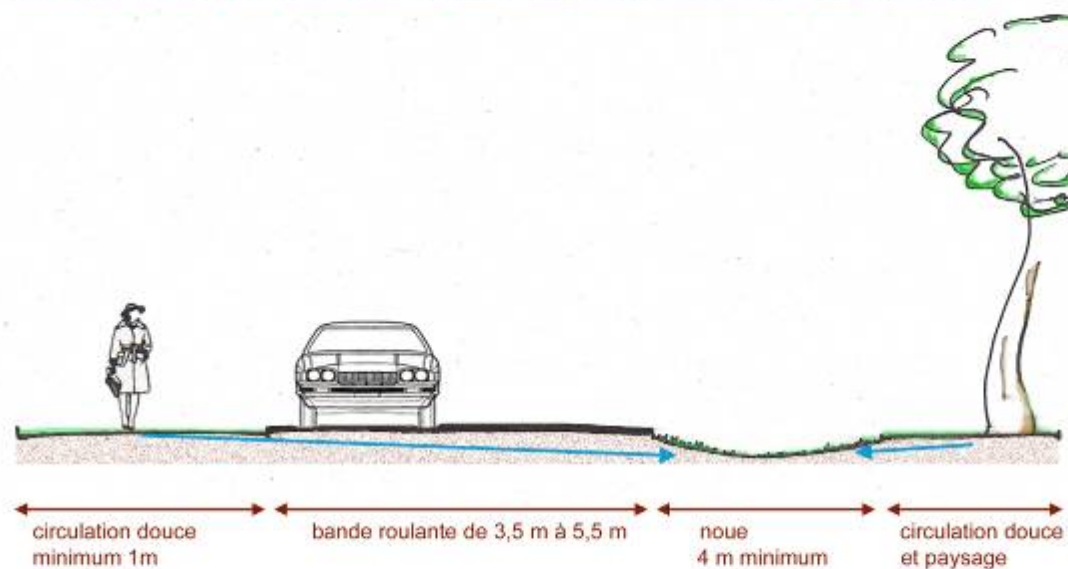


Le vent passe à travers les végétaux, la structure perméable de la haie casse la vitesse et l'ampleur du vent sur toute sa hauteur.

Après avoir traversé la haie le vent est adouci sur un linéaire bien supérieur à la hauteur de la haie.

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Principe d'aménagement de voie incluant la gestion douce des eaux pluviales



La noue accompagne les voies. Les eaux pluviales et de ruissellement sont drainées par la noue.
La noue a plusieurs rôles : elle filtre, absorbe, retient, ralentit et guide l'eau.

LES ESSENCES VEGETALES PRECONISEES

Arbres



Aubépine ou Epine blanche (*Crataegus monogyna*)

Hauteur 10m
 Feuilles caduques, lobées
 Floraison blanche odorante en mai-juin
 Fruits rouge foncé à l'automne



Erable champêtre (*Acer campestre*)

Hauteur 9m
 Feuilles caduques, lobées, coloration jaune et rouge à l'automne
 Floraison jaune verdâtre en avril-mai
 Fruits à deux ailes, ou samares, en grappes



Charme commun (*Carpinus betulus*)

Hauteur 19m
 Feuilles ovales côtelées et dentelées, marcescentes, devenant jaunes à l'automne et restant sur l'arbre jusqu'à l'apparition des nouvelles feuilles au printemps suivant
 Chatons au printemps
 Fruits ailés en grappes



Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*)

Hauteur 10m
 Feuilles caduques, trilobées, coloration rougeâtre à l'automne
 Floraison jaune verdâtre en mai-juin
 Fruits à deux ailes, ou samares, rougeâtres, en grappes



Chêne pédonculé (*Quercus robur*)

Hauteur 30m
 Feuilles caduques, lobées
 Floraison en mai
 Fruits en forme de gland



Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)

Hauteur 40m
 Feuilles caduques, composées de 9 à 11 folioles, devenant jaunes à l'automne
 Bourgeons noirâtres
 Fruits ailés en grappes, restant sur l'arbre après la chute des feuilles



Merisier
(*Prunus avium*)

Hauteur 18m
Feuilles ovales, caduques, devenant jaunes et rouges à l'automne
Floraison blanche en avril
Fruits charnus, rouge clair ou noirâtres



Noyer
(*Juglans regia*)

Hauteur 30m
Feuilles caduques, composées de 11 à 23 folioles
Floraison en mai-juin, en forme de chatons jaune verdâtre
Fruits ronds et lisses, contenant une noix



Dans un moindre mesure :

Chêne vert
(*Quercus ilex*)

Hauteur 28m
Feuillage persistant
Floraison jaune en juin, avec les nouvelles feuilles
Fruits en forme de gland



Amélancher à feuilles ovales
(*Amelanchier ovalis*)

Hauteur 3m
Feuillage caduc, coloration jaune orangé à l'automne
Floraison blanche au printemps
Baies bleu foncé



Cornouiller mâle
(*Cornus mas*)

Hauteur 8m
Feuillage caduc
Floraison jaune en fin d'hiver et début de printemps
Baies comestibles rouge vif



Cornouiller sanguin
(*Cornus sanguinea*)

Hauteur 4m
Feuillage caduc, devenant rouge vif à l'automne
Floraison blanche en mai-juin
Baies noires



Fusain d'Europe
(*Euonymus europaeus*)

Hauteur 6m
Feuillage caduc
Floraison insignifiant
Fruits roses et rouges



Laurier noble
(*Laurus nobilis*)

Hauteur 12m
Feuillage persistant, aromatique
Floraison jaune odorante en fin printemps
Baies noir pourpré en automne



Laurier-tin
(*Viburnum tinus*)

Hauteur 4,5m
Feuillage persistant, se colorant de pourpre par temps froid
Floraison blanche (rose en bouton)
Baies noir bleuté



Néflier sauvage
(*Mespilus germanica*)

Hauteur 8m
Feuillage caduc
Floraison blanche en début d'été
Fruits bruns comestibles



Nerprun alaterne
(*Rhamnus alaternus*)

Hauteur 5m
Feuillage persistant, aromatique
Floraison jaune verdâtre peu visible
Fruits rouges devenant noirs



Noisetier
(*Corylus avellana*)

Hauteur 4m
Feuillage caduc, devenant jaune pâle à l'automne
Chatons en fin d'hiver et début de printemps
Fruits comestibles (noisettes) à l'automne



Viorne obier
(*Viburnum opulus*)

Hauteur 3m
Feuillage caduc, devenant rouge cramoisi à l'automne
Floraison blanche en été
Baies rouges restant sur l'arbuste jusqu'en hiver



Saule marsault
(*Salix caprea*)

Hauteur 9m
Feuilles caduques, grisâtres au revers
Chatons en fin d'hiver



Sureau
(*Sambucus nigra*)

Hauteur 6m
Feuilles caduques, dentelées, composées de 5 à 9 folioles
Floraison blanche
Baies noires comestibles



Troène commun
(*Ligustrum vulgare*)

Hauteur 3m
Feuillage caduc ou semi-persistant
Floraison blanche parfumée
Baies noires

PLANTER UNE HAIE

FICHE N° 2 - VOUS DÉSIREZ PLANTER UNE HAIE LIBRE

CHOISIR DES ESPÈCES VARIÉES, À FEUILLAGES, À FLEURS, À BAIES (de 5 à 10 espèces en général)

À FEUILLES CADUCUES		À FEUILLES PERSISTANTES	
Espèces déjà retenues pour haies taillées, et recommandées aussi pour haies libres à cause de leurs feuillages, floraisons et fructifications décoratifs :			
• ABELIA	• CORNOUILLER sanguin	• FUSAIN d'Europe	• VORNE latine
• COGNASSIER du Japon	• FORSYTHIA	• SPIRÉE variée	• VORNE d'Asie
Y ajouter les espèces suivantes particulièrement intéressantes en haies libres, et qui, elles, sont moins recommandées en haies taillées car supportant mal la taille stricte :			
• AMELANCHIER	• CORNOUILLERS à baies noires	• LAVATÈRES	• BUREAU
• ARGOUSIER	• CORNOUILLER rubra	• LILAS	• SYMPHORNE
• BANGUÉRALDIER	• DEUTZIA	• MAGNOLIAS caducs	• TAMARIS
• BOLLE DE NEIGE	• ERABLE japonais	• NOSETIERS à fruits	• VIGNES caducues
• BUDDLIA	• GATTILIER ou Vibex	• PARNOTIA	• WEIGELA
• CARYOPHTERIS	• GROSSILLIER fruste	• POMPIER à fleurs	
• COGNASSIER fruste	• GROSSILLIER lutea	• ROSIERS arbustes	
• CHANDRIS caduc	• HERSCULIS ou Ailanthus	• SAULE à baies de Roseau	
• CHENIER à fleurs	• HYDRANGEA	• SERINGAT	
• CHYPREUILLE arbustif	• NOLANITZIA	• SPIRÉE latine	
• CORTEE ou IZIBRA			

Tous les persistants déjà mentionnés pour haies taillées sont recommandés aussi aux haies libres. Y ajouter :

- COTONEASTER lactea, subglobosa...
- CEMË d'Espagne
- HYPERICUM hibernicum
- RHOIS
- RHODODENDRONS, AZALÉES, PÉTERS (arbustes de terre de Turquie)
- VORNES persistantes

Légende :

- Arbustes qui, peu à l'âge, peuvent prendre un grand développement.
- Arbustes moyens.
- Arbustes pouvant être maintenus petits par la taille, ou naturellement petits.

QUATRE DISPOSITIONS ET QUATRE EXEMPLES POUR HAIES LIBRES

et les quantités de jeunes plants à commander pour 12,5 m de haie (carte 1,25 m), ou pour 15 m (carte 1,50 m) ou pour 20 m (carte 2 m)

Disposition	CADUCS	PERSISTANTS
1	3,5 Grossilliers fleurs 3,5 Forsythias 3,5 Seringas	3,5 Lauriers du Portugal 3,5 Lauriers thés 3,5 Berberis persist.
2	3 Abélias 3 Arbustes de neige 3 Walgates	4 Troènes champêtres 4 Choyas 4 Cotoneasters
3	3,5 Spirées variées 2,5 Cornouillers 2,5 Amelanchiers	4,5 Troènes de Chine 4,5 Troènes champêtres 4,5 Euegnus

GRANDS ARBUSTES

CADUCS	PERSISTANTS
1 Potentilla 3 Ficus 1 Tamaris 1 Magnolia 24 Ulex	2 Lauriers du Portugal 1 Houx 24 Noyers en fleur

PETITS ARBUSTES

CADUCS	PERSISTANTS
4 Acoron 4 Spirée 4 Ficus 4 Berberis	4 Choyas 4 Euegnus 4 Berberis

QUELLE DENSITÉ pour une haie LIBRE ?

Adopter une densité plus faible, donc de plus grands écarts entre les lignes et sur la ligne. Le gommage sera un peu plus lent, mais chaque arbuste prendra son port particulier sans être trop gêné par les autres.



COMMENT BIEN CONDUIRE UNE HAIE LIBRE ?

Deux principes :
1 - Taille sévère pour étoffer la base les 3 premières années.
2 - Une taille en courbes, permettant à chaque arbuste de prendre son volume.

À LA PLANTATION JANVIER 2001

JANVIER 2002

LES ANNÉES SUIVANTES

FICHE N° 1 - VOUS DÉSIREZ PLANTER UNE HAIE TAILLÉE

CHOISIR DES ESPÈCES ADAPTÉES À LA TAILLE

À FEUILLES CADUCUES		À FEUILLES PERSISTANTES	
ABELIA (1)	CORNOUILLER sanguin (PARLE) charpenté	• BERBERIS persistant	• FUSAIN du Japon
ALBÉPINE (2) (3)	ERABLE de Montpellier	• HILIS	• HOLLK
CHARME houblon (4)	FORSYTHIA	• CEANOthe persistant (6)	• HIF (Yucca baccata)
COSTRYER	FUSAIN d'Europe	• CHOYSIA	• LAURIER noble (5)
COGNASSIER commun	HETRE (4)	• COTONEASTER franchet	• LAURIER du Portugal
COGNASSIER du Japon	NERPRUN purgatif	• BLEACHNIS	• LAURIER thés (6)
		• ESCALLONIA (5)	• MAHONIA
		• FLORISA	• NERPRUN aléman
			• OSMANTHUS
			• PYRACANTHA (2) (3)
			• TROENES (champêtre, de Californie, de Chine)
			• PERSISTANTS grimpants (sur support : grillage ou file de linge tendu ou roc)
			• CHEUREFEUILLES
			• LERRES
			• Choisir des persistants (voir page 2)

(1) Semi-persistant. (2) Semblable au feu bucéolien, mais peu de risques en haies de mélange. (3) Epineux, pour haies d'alignement. (4) Feuilles "brassées", conviennent mieux tout l'hiver. (5) À reciper très énergiquement, sinon base Algérie. (6) Semblable au gel inférieur à -10°.

QUATRE DISPOSITIONS ET CINQ EXEMPLES POUR HAIES TAILLÉES et les quantités de jeunes plants à commander pour 12 m de haie taillée

Disposition	CADUCS	PERSISTANTS
1 ^{re} DISPOSITION : 30% caducue, 70% persistante en ligne. Champêtre et très résistante au gel.	1 4 Choyas 4 Erables champêtres 3 Cornouillers sanguins	A 4 Troènes champêtres B 4 Houx C 4 Nerpruns aléman
2 ^e DISPOSITION : 25% caducue, 25% persistante. Fleurie et très résistante au gel.	1 3 Abélias 2 3 Vignes d'Asie	A 5 Berberis Julianae B 5 Mahonias C 5 Cotoneasters de franchet
3 ^e DISPOSITION : 10% caducue, 20% persistante. Fleurie et moins résistante au gel.	1 4 Forsythias 2 4 Spirées variées	A 5,5 Lauriers thés B 5,5 Lauriers nobles C 5,5 Lauriers du Portugal
4 ^e DISPOSITION : Entièrement persistante. N°1 résistante à -18° N°2 résistante à -10°	Formule N°1 A 6 Troènes champêtres B 6 Lauriers du Portugal C 6 Nerpruns aléman	Formule N°2 A 8 Escallonias B 8 Choyas C 8 Lauriers thés

QUELLE DENSITÉ pour une haie TAILLÉE ?

Adopter une densité plus forte entre les lignes et sur la ligne, pour que les branches entremêlées plus rapidement leurs feuillages, d'où un gommage plus précoce.



COMMENT CONDUIRE UNE HAIE TAILLÉE ?

Deux principes :
1 - Taille sévère pour bien étoffer la base.
2 - Ne monter la haie que de 20 à 30 cm par an en 2 tailles.

À LA PLANTATION JANVIER 2001

JANVIER 2002

JANVIER-JUIN 2003

JANVIER-JUIN 2004

JANVIER-JUIN 2005

JUIN 2006

FICHE N° 3 - VOUS DÉSIREZ PLANTER UNE HAIE BRISE-VENT

CHOISISSEZ UN BRISE-VENT À DEUX ÉTAGES (brise-vent MOYEN) ou à TROIS ÉTAGES (GRAND brise-vent) SELON LA HAUTEUR DE PROTECTION SOUHAITÉE

Un PETIT brise-vent, à base d'un seul étage d'arbustes, peut aussi être obtenu : il s'agit en fait d'une composition par HAIE TAILLÉE ou par HAIE LIBRE (fiches N° 1 et 2) que l'on ne taille que sur les côtés et non plus sur le dessus.

Les ESPÈCES utilisables en BRISE-VENT

ARBRES pouvant être menés en HAUT JET (H) et en INTERCALAIRES recépés (r) ou non (l), dans les brise-vent, bandes boisées et bosquets

ALBÈRES latéral et blanc (H,r,l)	MÉRISER (H,r,l)
AULNES (H,l)	HÊTRE (l) (H,l)
BOULEAUX (r,l)	MYRSER blanc et noir (H,r,l)
CERISER latif (Prunus avetris) (H,r,l)	NOYER commun (l) (H,l) (H)
CERISER à grappes (Prunus padus) (r,l)	NOYER noir (à bois) (H)
CHARME commun (H,r,l)	ORMÈ de Sibérie (L'orme penché) (l) (H,r,l)
CHARME houblon ou COTRYEUX (r,l)	ORMÈ résineux (L'orme mérid) (l) (H,r,l)
CHÂTAIGNER (H,l)	CRME résineux (L'orme mérid) (l) (H,r,l)
CHÊNES pédonculé et sessile (H,l)	(l) (H,r,l)
CHÊNE pubescent (r,l)	PLATANE hybride (H,r,l)
CHÊNES rouge et des marais (H,r,l)	PEUPLIER blanc (H,r,l)
COTYNEUX (H,l)	ROBINIER faux-acacia (H,r,l)
ERABLE champêtre (r,l)	SALISB blanc et noir (H,r,l)
ERABLE de Montpellier (l)	TILLEUL des bois (H,l)
ERABLES pleur et sycamore (H,r,l)	TILLEUL cordé (H,r,l)
FEVER d'Amérique (Gleditsia) (H,r,l)	TILLEUL de Hollande (H,r)
FRÈNES commun et à racin (H,r,l)	TREMBLE (H,r)

(1) AULNES et HÊTRE ne réajustent pas toujours après recépage. Il est donc préférable de les employer soit en arbres de haut jet soit en arbres intercalaires non recépés.
(2) L'ORMÈ de Sibérie réajuste spontanément à la Gleditsia, l'ORMÈ résineux est inamovible. Ils réajustent remarquablement au recépage en donnant de vigoureux cépages.

ARBUSTES POUR PETITS BRISE-VENT, ou à mener en INTERCALAIRES dans les brise-vent moyens, les amovibles brise-vent, bandes boisées et bosquets

CADUCS : essence pour haies tailles en fibres, surtout :	PERSISTANTS : essence pour haies tailles en fibres ou fines, surtout :
AME-ANCIER	MÉRISER
ARGOUSIER (l)	BUS
AUSÉPINE blanche (l) (2)	COTONEASTERS
BOURDAINE	ELEAGNUS
CHARME commun	ESCALONIA
COGNASSIERS	FLARNA
CORNOUILLERS	FUSAIN du Japon
ERABLES charpêtriglandia, de Montpellier	FF (Ficus benjamina) (l)
FUSAIN d'Europe	LAURIER noble
NERFELIN parguif	LAURIER de Portugal
NOSETTIERS commun et à fruits	LAURIER bn
PRUNELLIER (l)	NAUHOMA
PRUNIER nigrobolan	NERPREIN asiatique
SUREAU (à l'oeil Romesco et masculin)	OSMANTHUS
TANAIERS	PHOTINIA
VIGNES latine et obier	TROENES chèreptive, de Californie et de Chine

(1) Espèces, pour haies défensives
(2) Sensible au feu boréolien, mais peu de risques en haies de mélange. À éviter près des vergers.
(3) Éviter l'F en zone d'éloque : toxique pour le bétail.

Le brise-vent MOYEN : arbres recépés + arbustes

Hauteur en 5 à 10 ans : 5 à 15 m. Seule la ligne 1 est destinée à dépasser pour ne pas surcharger de dessus.

Quantité de jeunes plants nécessaires pour 24 m de brise-vent :

Exemple N° 1		Exemple N° 2	
Ligne N° 1	1 # Châtaigniers 2 # Noysetiers 3 # Troènes champêtres	1 # Charmes 2 # Wormes obier 3 # Lauriers du Portugal	
Ligne N° 2	4 # Astépalmas 5 # Troènes de Chine	4 # Cornouillers sanguins 5 # Houx	



Le GRAND BRISE-VENT : arbres de haut jet + arbres recépés + arbustes

Hauteur en 10 à 20 ans : 15 à 20 m. Arbres intercalaires recépés et non recépés.

Quantité de jeunes plants nécessaires pour 80 m de brise-vent :

Ligne n° 1	10 Myrsiers ou 10 Aulnes, ou les 2 alternés 10 Aulnes ou 10 Bouleaux, ou les 2 alternés 20 Charmes ou 20 Erables champêtres, ou les 2 alternés	Ligne n° 2	10 Cornouillers sanguins 10 Wormes obier ou lat. 10 Troènes chèreptive 10 Troènes de Chine
------------	--	------------	---



LA TAILLE

1 - LE RECÉPAGE :
- de tous les arbustes
- des arbres à mener en taillis sur souche
- des arbres à mener en haut jet, lorsqu'ils ont pris une hauteur formée. Ne garder alors qu'un seul rejet bien droit.

2 - La taille des arbres DE HAUT JET :
Chaque année, «désenchaner», c'est-à-dire ne conserver qu'un seul axe central, et «dégaucher», c'est-à-dire tailler près du tronc quelques branches basses au maximum à obtenir la proposition 2/3 avec branches, 1/3 sans branches.

Explication plus précise :

BON : Fausse supprimée plus de la ligne principale Suppression de section des branches latérales trop vigoureuses (1, 2, 3) Branches plus fines conservées	MAUVAIS : Fausse conservée Grosses branches conservées Petites branches supérieures qui ont supprimées
--	--

LA CONDUITE D'UN BRISE-VENT PETIT (uniquement arbustes) ou MOYEN (arbres recépés + arbustes)

S'applique aussi aux haies naturelles existantes, constituées d'arbustes et d'arbres en taillis sur souche.

À LA PLANTATION JANVIER 2007

Conduite : Ne pas tailler sauf plantation tardive, on coupe de la hauteur dimension : raccourcir de 1/3 à 1/2

Conduite : Recéper à 10 cm

Parallèles : raccourcir 1/2 à 1/3 selon la configuration pour égaliser les espèces

Parallèles : tailler sur la droite

LES ANNÉES SUIVANTES

Tailler les côtés (on peut contraindre quelques années à tailler les persistants sur le dessus)

UNE AUTRE TECHNIQUE :
La taille haute sur le dessus, soit en coupe horizontale, soit en coupe oblique, avec taillants à angles circulaires (faux). Le hauteur élevée de la longueur sur la base. Avoir un angle simple la base qui deviendra toujours couronnée.

LA CONDUITE D'UN GRAND BRISE-VENT (arbres de haut jet + arbres recépés + arbustes)

S'applique aussi aux haies naturelles existantes, constituées d'arbres et arbustes de toutes tailles

L'HIVER DE LA PLANTATION :

L'HIVER SUIVANT : RECÉPAGE des arbres et arbustes à mener en taillis sur souche

LES ANNÉES SUIVANTES : DÉFOURCHAGE et ÉLAGAGE léger des arbres à mener en haut jet.

Profil

Taille latérale

Au bout de 8-10 ans : 1^{re} exploitation du taillis et élagage



LES ESPECES VEGETALES EXOGENES INVASIVES

Brochure du Conseil Général des Deux-Sèvres (2001)

Plantes invasives en France, Serge Muller (coord.), Museum national d'Histoire naturelle, 2004

	<p>LES JUSSIES– <i>Ludwigia peploides</i> (kunth.) P.H. Raven ou <i>Ludwigia grandiflora</i> (Michaux) Greuter & Burdet</p> <p>Milieus naturels colonisés : Milieus aquatiques restreints ou vastes, stagnants ou à faible courant comme les plans d'eau, zones humides, réseaux de fossés, cours d'eau à étiages sévères, bancs de sédiments en bordure des cours d'eau à écoulements permanents, prairies humides</p> <p>Nuisances créés par son invasion : _gênes vis-à-vis des écoulements (irrigation, drainage) ou une accélération du comblement des milieux _impacts sur la qualité physico-chimique des eaux (diminution de la teneur oxygène et du pH)</p> <p>Méthodes de contrôle ou d'éradication : _Arrachages mécaniques (pelles mécaniques, pontons flottants équipés d'un bras hydrauliques) ou manuels et/ou des traitements par herbicides pour réduire l'extension _Barrages flottants ou de grillages positionnés à l'aval des sites de travaux pour diminuer les risques de dissémination</p>
	<p>LE ROBINIER FAUX-ACACIA– <i>Robinia pseudoacacia</i> L.</p> <p>Héliophile et pionnier</p> <p>Milieus naturels colonisés : Terrains secs et bien aérés comme les remblais de voie ferrée, talus, terrils, terrains vagues et friches Pelouses calcaires ou sableuses</p> <p>Types de sols : Sols à granulométrie, niveau trophiques et pH très variables</p> <p>Nuisances créés par son invasion : Développement des communautés végétales riches en espèces nitratophiles</p> <p>Méthodes de contrôle ou d'éradication : _au début de la colonisation, traitement combinant intervention mécanique (coupe des arbres) et utilisation de produits chimiques sur les souches et les rejets (glysophate)</p>
	<p>LE FAUX VERNIS DU JAPON – <i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle</p> <p>Milieus naturels colonisés : Anciennes friches, voies ferroviaires, bords de routes, trouées, ripisylves</p> <p>Types de sols : Sols calcaires, sols avec teneur en phosphore faible à moyenne</p> <p>Nuisances créés par son invasion : Modifications phytosociologiques et paysagères</p> <p>Méthodes de contrôle ou d'éradication : _Arrachage manuel</p>

	<p>LE BUDDLEIA DU PERE DAVID – <i>Buddleja davidii</i> Franchet</p> <p>Milieus naturels colonisés : Friches, bâtiments en ruine, abords des routes, berges de rivières, milieux rudéraux en zone urbaine, falaises, murs etc.</p> <p>Types de sols : Sols secs minéraux ou bien drainés, avec pH de 5,5 à 8,5</p> <p>Nuisances créés par son invasion : Peuplements monospécifiques assez denses limitant la présence d'autres espèces, grande capacité de dispersion, colonisation des milieux remaniés de plaine avant les espèces autochtones</p> <p>Méthodes de contrôle ou d'éradication : _ Arrachage des jeunes plants, détruire les rémanents _ Implantation très rapidement d'autres espèces _ Eviter sa commercialisation et sensibilisation des maîtres d'ouvrage et des opérateurs</p>
	<p>L'ELODEE DENSE OU DU BRESIL – <i>Egeria densa</i> Planchon</p> <p>Milieus naturels colonisés : Plans d'eau, rivières, fleuves dans des eaux plus ou moins turbides acides et riches en matière humiques, ou calcaires eutrophes</p> <p>Nuisances créés par son invasion : Difficultés dans les déplacements des poissons, impacts physico-chimiques importants</p> <p>Méthodes de contrôle ou d'éradication : _Faucardage, moisson et arrachage mais résultats plus ou moins corrects selon les sites _Hiver froid (prise en glace) et fortes crues</p>
	<p>LE MYRIOPHYLLE DU BRESIL – <i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verd</p> <p>Milieus naturels colonisés : Zones humides, réseaux de fossés, bordures des plans d'eau et des cours d'eau lents</p> <p>Types de sols : Vaseux</p> <p>Nuisances créés par son invasion : Risques d'inondations à l'aval des plans d'eau, des réductions des capacités de drainage des réseaux de fossés</p> <p>Méthodes de contrôle ou d'éradication : _Pelles mécaniques en engins flottants dans milieux de faible profondeur _Traitement au glyphosate (herbicides) _Introduction d'un Coléoptère du genre Lysatia</p>

	<p>LA RENOUEE DU JAPON – <i>Fallopia japonica</i> (Houtt.) Ronce Decraene</p> <p>Milieus naturels colonisés : Zones alluviales, rives de cours d'eau, milieux rudéralisés comme les talus, bords de route, terrains abandonnés</p> <p>Types de sols : Sols acides et terrains calcaires</p> <p>Nuisances créés par son invasion : Menace des espèces à valeur patrimoniale comme l'angélique des estuaires Favorise le sapement et l'érosion des berges Gêne pour la circulation et l'accès des usagers aux rives Conséquence et non cause des altérations du milieu</p> <p>Méthodes de contrôle ou d'éradication : _Renaturation du milieu alluvial par la reconstitution des peuplements forestiers et des ripisylves _Fauches nombreuses durablement et reboisement _Traitements phytocides et renaturation _Toute terre provenant de terrains infestés déversée dans une décharge agréée et pas d'utilisation pour aménagements ruraux ou paysagers</p>
	<p>LE SENECON EN ARBRE OU BACCHARIS A FEUILLES D ARROCHE– <i>Baccharis halimifolia</i> L.</p> <p>Plante très compétitive</p> <p>Milieus naturels colonisés : Le long des routes et des canaux (haies, bas-cotes, buttes, digues), friches agricoles, salicoles ou industrielles, prairies, boisements ouverts</p> <p>Nuisances créés par son invasion : Autour des marais salants, provoquent un effet brise-vent contraire aux besoins des paludiers et gêne les accès et la circulation Favorise le développement larvaire des moustiques Risque d'incendie dans les friches Rhume de foin Empoisonnement mortel pour bétail</p> <p>Méthodes de contrôle ou d'éradication : _Réduction de son utilisation le long des routes _Immersion dans de l'eau marine _Coupes et arrachages des souches régulièrement et traitements herbicides sur les feuilles (tous les 1 à 3 ans), taille régulière des arbres avant fructification _Lutte biologique avec plus ou moins de succès</p>

LES ESPECES VEGETALES EXOGENES BANALISANTES

En milieu naturel
Ex : le peuplier



En milieu urbain
Ex : le cupressus, le laurier palme, le thuya

